

# Matériel Pédagogique Adapté

Des ressources matérielles et logicielles pour compenser et adapter.



# Le dispositif MPA

Certains élèves bénéficient d'un Matériel Pédagogique Adapté (MPA) : ordinateurs portables / logiciels spécifiques / matériel spécialisé pour compenser certains troubles comme les dys, la déficience auditive, visuelle, motrice.

Cette **dotation** a fait l'objet d'une **notification MDPH**.

Le matériel est mis à disposition par la **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Pas-de-Calais** (DSDEN 62). Le matériel reste la propriété de ces services.



# Le dispositif MPA

Les MPA sont attribués exclusivement à l'élève dans un but **pédagogique** : la famille peut utiliser ces matériels uniquement dans le cadre de l'aide à l'enfant. Une vigilance doit être apportée sur tous les logiciels installés par la famille, l'élève ou l'ergothérapeute.

**Les MPA doivent être utilisés en classe et au domicile** : la famille doit s'assurer que le matériel soit apporté en classe chargé et opérationnel ainsi que une assurance couvrant les dommages éventuels ou le vol du matériel ait été souscrite.



# Le dispositif MPA

Les MPA font l'objet d'un **contrat de maintenance assuré** par les **fournisseurs des différents matériels (durée de 3 ans)**.

Assistance HP (ordinateur) : 09.69.32.04.35

Assistance Kardi (souris scanner, scanner, logiciels) : 01.83.64.63.80

Les ordinateurs portables sont actuellement **fournis avec les logiciels du cartable de poche ASH**. D'autres logiciels spécifiques peuvent être fournis à l'occasion selon les notifications MDPH.



# Le dispositif MPA

Les MPA font l'objet d'un master (une configuration réalisée par l'équipe des référents numériques ASH) et sont préparés à la DSDEN par un technicien.

Les élèves disposent d'un ordinateur prêt à l'emploi avec les ressources nécessaires pour compenser ou adapter...

**C'est aussi pour cela que 2 comptes apparaissent sur l'ordinateur :**

Un compte « élève » mot de passe « eleve » (à ne pas modifier de préférence)

Un compte « ERUN » (pour les administrateurs, ce compte sert pour les opérations de maintenance et de dépannage). **Ce compte ne doit pas être supprimé.**



# Le renouvellement des MPA

## Pour les renouvellements de matériel :

- ▶ Aucune demande ne peut se faire avant l'expiration de la période de garantie (3 ans).
- ▶ au-delà des trois ans et pour des raisons de dysfonctionnements techniques uniquement), la famille ou l'enseignant contacte l'ERUN 1<sup>er</sup> degré de sa circonscription (pour les écoles primaires), le référent numérique (pour les collèges et lycées) ou l'Enseignant Référent Pour la Scolarisation des Elèves en situation de Handicap de son secteur afin de faire valider la demande de renouvellement.



# Le renouvellement des MPA

Un dossier de **RENOUVELLEMENT** ou **REPARATION** est alors à remplir :

- ▶ par la famille, pour la partie administrative
- ▶ par l'ERUN de circonscription ou le référent numérique du collège ou lycée, pour la partie technique.

**Aucun matériel ne pourra être remplacé sans cet avis motivé !**

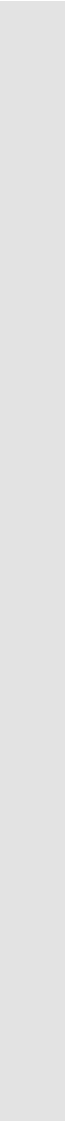
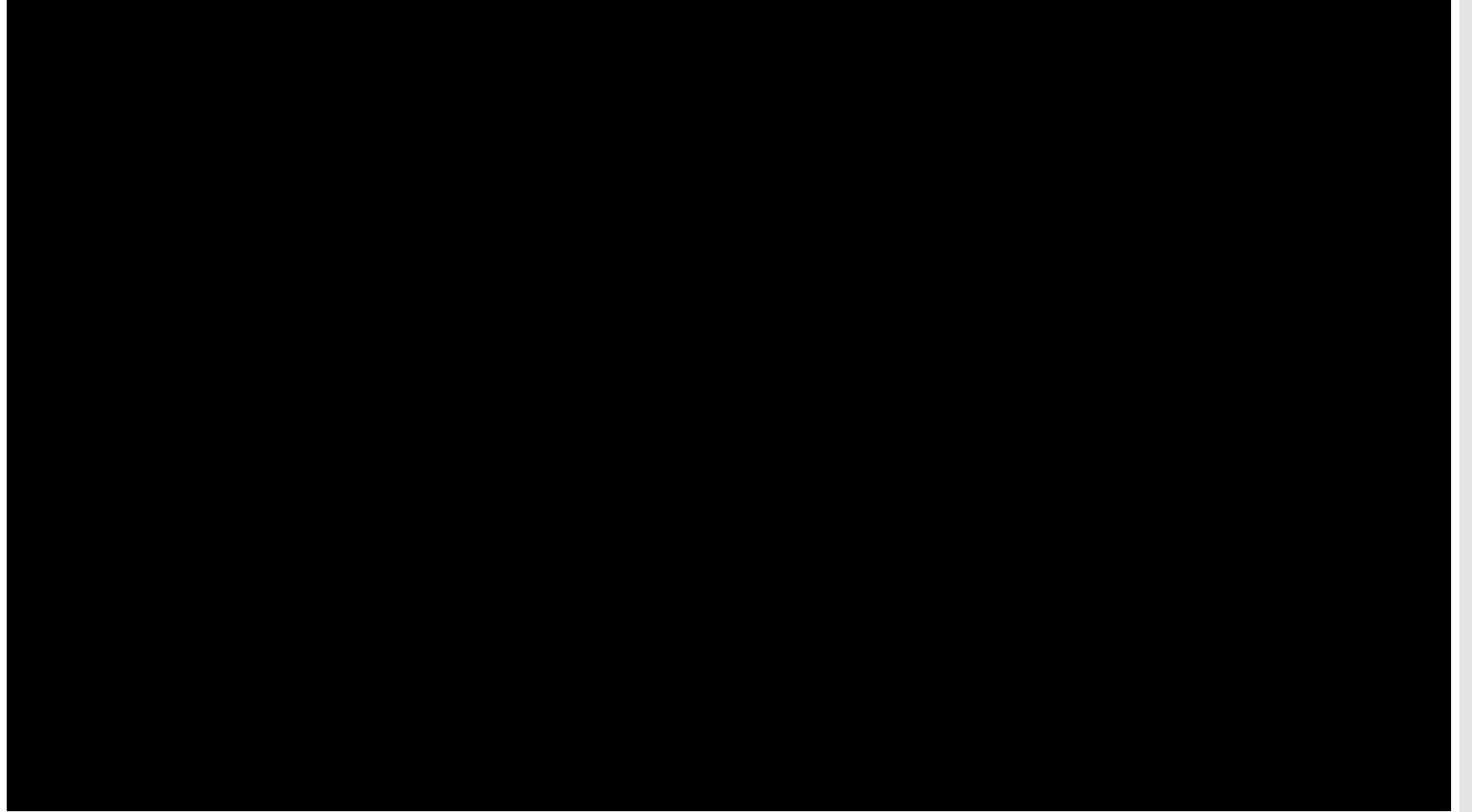
Le dossier est ensuite envoyé à la division des élèves qui fait alors le nécessaire, en fonction des recommandations.

*Toute nouvelle dotation de matériel doit se faire avec la restitution du matériel défectueux ou obsolète.*



# Le matériel

Ordinateur  
portable

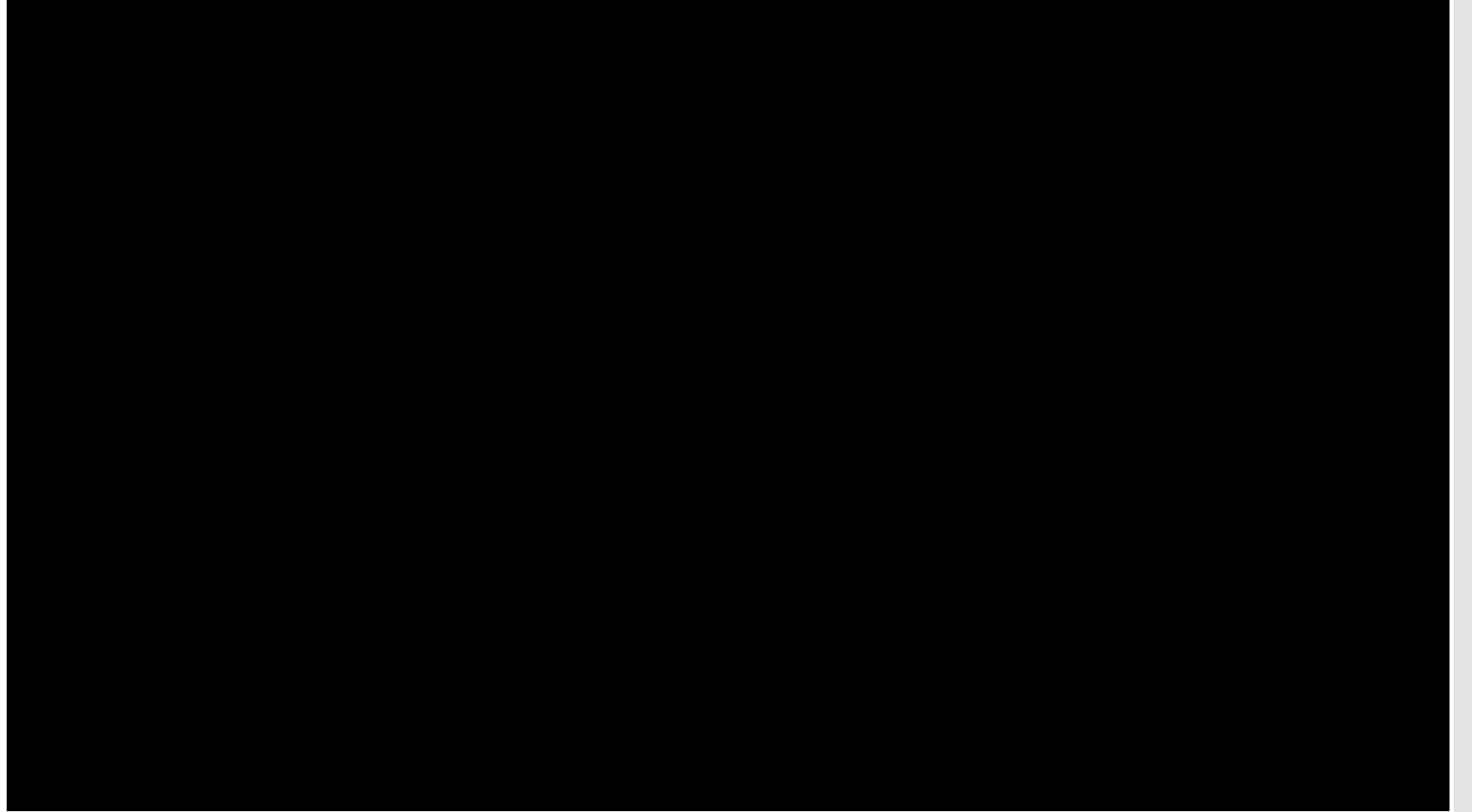




# Le matériel

Souris  
scanner

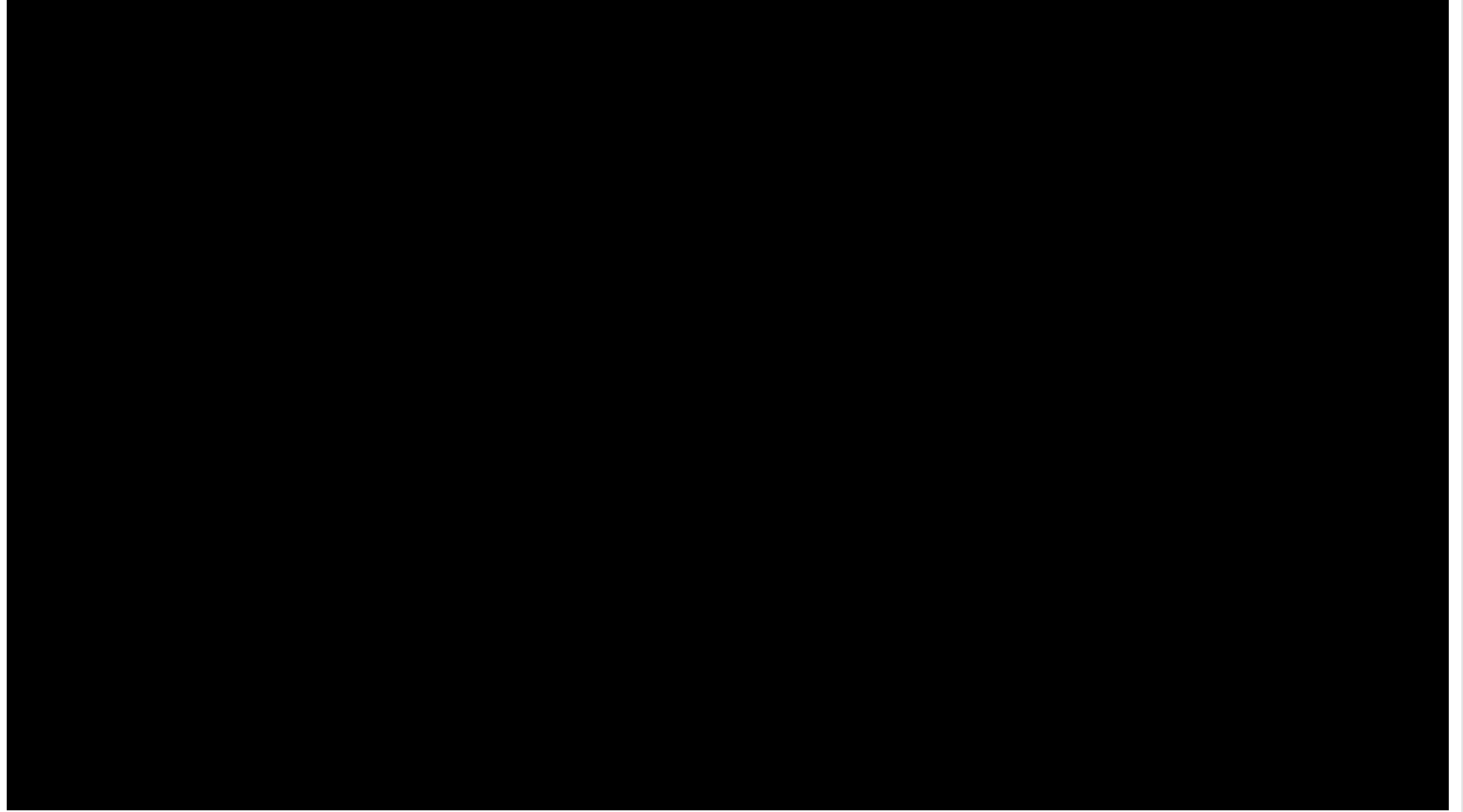
IRIScan



# Le matériel

Scanner  
portable

iScan



# CONTACTS

## Circonscription de CALAIS ASH

Inspection de CALAIS ASH  
183 rue de Montréal  
62193 CALAIS  
Mail : [ce.0620242b@ac-lille.fr](mailto:ce.0620242b@ac-lille.fr)  
Téléphone : 03 21 36 43 77

Enseignant Référent aux Usages du Numérique  
François VAN KALCK  
Mail : [francois.van-kalck@ac-lille.fr](mailto:francois.van-kalck@ac-lille.fr)

## Circonscription de ARRAS ASH

Inspection de ARRAS ASH  
16 rue Abel Bergaigne  
62000 ARRAS  
Tél : 03 21 71 50 85  
Mail : [ce.0623182x@ac-lille.fr](mailto:ce.0623182x@ac-lille.fr)

Enseignant Référent aux Usages du Numérique  
Maxime BECQUET  
Mail : [maxime.becquet@ac-lille.fr](mailto:maxime.becquet@ac-lille.fr)

## Circonscription de LENS ASH

Inspection de LENS ASH  
Rue de la Justice  
62880 VENDIN-LE-VIEIL  
Téléphone : 03 21 13 09 15  
Mail : [ce.0620245e@ac-lille.fr](mailto:ce.0620245e@ac-lille.fr)

Enseignant Référent aux Usages du Numérique  
Bruno Maingonnat  
Mail : [bruno.maingonnat@ac-lille.fr](mailto:bruno.maingonnat@ac-lille.fr)

